



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Industrie québécoise de l'aérospatiale **Près de 23 000 travailleurs et gestionnaires initiés à l'amélioration continue**

Montréal, le 6 juin 2005 – Depuis 2001, près de 23 000 travailleurs et gestionnaires de l'aérospatiale ont été sensibilisés ou formés en amélioration continue. Ces résultats ont été communiqués aujourd'hui lors d'une rencontre, tenue à Laval, et visant à faire connaître l'énorme succès remporté par le Programme de formation en amélioration continue dans l'aérospatiale, mis sur pied par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ). La ministre de l'Emploi et la Solidarité sociale, M^{me} Michelle Courchesne, a participé au dévoilement des résultats afin de signifier toute l'importance qu'accorde le gouvernement du Québec aux gains de productivité enregistrés par ce secteur vital de l'économie.

« Ce programme unique au Canada a formé ou sensibilisé plus de 50 % de la main-d'œuvre québécoise de l'aérospatiale aux pratiques d'amélioration continue, permettant à cette industrie d'accroître sa capacité à faire face à la concurrence mondiale », a déclaré la ministre Michelle Courchesne.

L'amélioration continue est une démarche clé pour qui veut continuer à servir le marché de l'aérospatiale. Elle est devenue incontournable face à l'évolution rapide et constante de la concurrence à l'échelle mondiale. Les gens de l'industrie l'ont bien compris et ils ont grandement profité de cette formation qui leur a été proposée par le CAMAQ. Depuis le début du programme, 22 724 personnes ont été formées ou sensibilisées. Au total, 5 maîtres d'œuvre et 89 petites et moyennes entreprises y ont participé.

Des gains majeurs

Les entreprises participantes ont réalisé des gains importants en particulier dans des domaines comme la réduction des délais de livraison (8 % à 50 %), l'économie d'espace (jusqu'à 30 %), des gains de productivité (jusqu'à 15 %). On a également noté une amélioration de la qualité des produits et services ainsi qu'une satisfaction accrue des clients. Au total, les économies annuelles récurrentes chez les PME participantes sont de 9 M\$.

Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale

5300, rue Chauveau, Montréal (Québec) Canada H1N 3W7 • Tél. : (514) 596-3311 • Télécopieur : (514) 596-3388
www.camaq.org • info@camaq.org

Une première au Canada

Ce programme représente une première. Jamais une telle formation n'avait été réalisée auparavant au Canada. Elle a particulièrement innové par sa capacité de s'adapter à tous les types d'entreprises qui fournissent les divers produits et services requis par les grands maîtres d'œuvre. La formation a répondu de façon exceptionnelle aux besoins des entreprises en privilégiant un lien constant entre la théorie et la pratique, entre les formateurs experts et le personnel des entreprises. C'est pourquoi les projets (qui étaient d'abord identifiés prioritaires par les entreprises) ont pu progresser rapidement et apporter des résultats concrets dès la fin de la formation qui se déroulait sur une période de 9 mois. Les fournisseurs des grandes entreprises ont ainsi pu acquérir des connaissances et des outils qu'ils peuvent maintenant étendre à d'autres projets pour amorcer ainsi un changement durable.

Investissement partagé

Les entreprises participantes ont investi quelque 15 M\$ dans cette démarche. Une contribution financière de 5,1 M\$ a par ailleurs été accordée par Emploi-Québec, ce qui a permis au CAMAQ de couvrir les frais de formation et de remettre une allocation de 20 000 \$ à chaque PME qui complétait le programme.

Le programme nécessitait l'implication et la formation de hauts dirigeants de chacune des entreprises et la participation, la formation et le « coaching » d'agents de changement associés à la réalisation des projets.

Panel sur l'amélioration continue

L'événement a aussi été l'occasion d'échanger sur les enjeux de l'amélioration continue. À cet effet, un panel a conduit une réflexion sur l'importance de l'amélioration continue au cours des prochaines années pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Ce panel était constitué de dirigeants de Bell Helicopter Textron, Bombardier Aéronautique, Pratt & Whitney Canada et Rolls-Royce Canada.

La ministre Michelle Courchesne a par ailleurs profité de cette rencontre pour annoncer une contribution financière de 50 000 \$, provenant de la Table métropolitaine de Montréal. Cette somme permettra au CAMAQ de mener, d'ici la fin de l'année, des travaux en vue de mettre sur pied en collaboration avec les maîtres d'œuvre, un guichet unique de formation continue et de « coaching » où les fournisseurs de l'aérospatiale pourront trouver une stratégie afin d'accroître l'expertise de leurs employés.

On a également profité de ce regroupement des gens de l'industrie pour annoncer le lancement d'activités d'apprentissage en ligne sur l'amélioration continue. Accessible en tout temps et à la portée de tous, cette formation comporte six modules et dure six heures. Initié par le CAMAQ et s'inscrivant dans le cadre du Programme de formation en amélioration continue en aérospatiale, cet outil a été développé par l'École des métiers de l'aérospatiale (ÉMAM) et l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA).

Un secteur vital au Québec

Rappelons-le, l'industrie aérospatiale occupe une position vitale au Québec. Elle représente près de 43 000 emplois, soit un travailleur sur 180, et elle est la principale industrie exportatrice au Québec. Plus de 80 % de sa production est exportée. Par son chiffre d'affaires, elle occupe le sixième rang sur le plan mondial.

L'industrie au Québec étant confrontée sans cesse à une vive concurrence mondiale, les résultats atteints par le programme sont d'autant plus stratégiques. Ils prouvent que l'amélioration continue est un puissant levier d'accroissement de la compétitivité. À preuve, l'industrie aérospatiale québécoise est la plus compétitive en Amérique du Nord pour ses coûts d'exploitation.

-30-

Sources :

Serge Tremblay
Directeur général
CAMAQ
(514) 596-3311

Valérie Grenier
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Emploi et
de la Solidarité sociale
(418) 643-4810